

Conseil Municipal du 3 octobre 2022

à 18h00

N°ordre 20
N° identifiant 2022-0222

Titre Modification du tableau des emplois

Rapporteur(s) M. Stéphane ALLOUCH
Date de la convocation 26/09/2022

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance

PJ. Tableau des emplois permanents Ville

Membres en exercice 0
Quorum 27

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 Mandants Mandataires

Observations

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Ressources Direction Ressources humaines - Dialogue social
------------------	---

La présente délibération a pour objet de soumettre à votre approbation les modifications du tableau des emplois suivants, dont les crédits budgétaires correspondants sont prévus au Budget Primitif 2022.

Transformation des emplois permanents

Il s'agit d'opérer un ajustement du tableau des emplois de la Ville de Poitiers visant à prendre en compte des modifications liées aux besoins des services et à l'évolution des métiers exercés par les agentes et les agents. Ceci nécessite l'actualisation du tableau des emplois budgétaires par la mise en concordance entre cadres d'emplois et métiers et/ou par une évolution de la quotité horaire hebdomadaire des emplois budgétaires.

Mission Relations aux habitants et aux usagers

La police municipale propose une nouvelle organisation laquelle permet de répondre de manière adaptée à la feuille de route des élu·es et élus. Pour la bonne mise en œuvre de celle-ci, elle s'accompagne d'un redéploiement interne de poste permanent.

Il est ainsi proposé de transformer un poste existant de catégorie C, adjoint administratif à temps complet, en un poste de catégorie C, filière police municipale à temps complet.

Vu l'avis du Comité technique en date du 22 septembre 2022.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **d'approuver les ajustements du tableau des emplois budgétaires,**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à recruter des agents contractuels en l'absence de titulaires et à signer le contrat d'engagement.**
La rémunération sera fixée en accord avec les grilles de la fonction publique territoriale
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet.**

Le nombre total d'emplois permanents pour la Ville de Poitiers se maintient à 954 postes et le nombre d'emplois non permanents se maintient à 403 postes.

POUR	0		La Maire,
CONTRE	0		Mme Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		

RESULTAT DU VOTE	
------------------	--

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	

Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	4.1
Nomenclature Préfecture	Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.